


| | | |
|---|---|-----------------|
|  | Mairie d'IFS Esplanade François Mitterrand B.P. 44 – 14123 IFS Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09 | Département |
| | | CALVADOS |
| | | Canton |
| | | CAEN XVI |
| OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC VARILLON DÉMÉNAGEMENT 5 RUE DES PRÈS VENDREDI 15 DÉCEMBRE 2023 Arrêté n°2023/345 | | |

LE MAIRE DE LA VILLE D'IFS,

VU les articles L.2211-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU le Code de la Sécurité Intérieure ;
VU le Code de la Voirie Routière et ses textes d'applications ;
VU la demande d'autorisation temporaire d'occuper le domaine public reçue par courriel en date du jeudi 7 décembre 2023 de la société Varillon Déménagement – 328 rue Alfred Nobel Z I n°1 27000 Evreux, pour la matinée du vendredi 15 décembre 2023 pour le déménagement au 5 rue des près à Ifs ;

CONSIDERANT la nécessité d'assurer et de préserver la sécurité des différents usagers ;

ARRETE

Article 1 : La société Varillon Déménagement est autorisée à occuper le domaine public pour le stationnement d'un camion porteur de 8 mètres de long au 5 rue des près à Ifs, la journée du vendredi 15 décembre 2023 de 8h30 à 13h00, afin d'effectuer un déménagement.

Article 2 : La société Varillon Déménagement est chargée de l'affichage du présent arrêté, et en tant que de besoin et sous couvert de celui-ci de la mise en place de la signalisation et devra également prendre les dispositions nécessaires pour la circulation des usagers de la route et des piétons.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique ;
- Monsieur le Chef de Service Police Municipale ;
- Varillon Déménagement.

Fait à Ifs, le 12 décembre 2023

Le Maire,




Michel PATARD-LEGENDRE